

Parcours et réussite en master à l'université : les résultats de la session 2021

Plus de sept étudiants sur dix inscrits pour la première fois en 1^{ère} année de master en 2018 ont obtenu leur diplôme en deux ou trois ans, six sur dix l'ont eu en deux ans. Ces taux de réussite sont en hausse de 2 points par rapport à ceux de la cohorte 2017. La mise en place de la sélection à l'entrée du master à la rentrée 2017 explique la baisse de 6 points du taux de poursuite d'études en master entre les diplômés de licence générale 2018 et celui des diplômés de licence générale 2016. À l'inverse, entre ces deux cohortes de primo-inscrits en master en 2016 et en 2018, le taux de passage en 2^{ème} année en 1 an a progressé de 7 points et ceux de la réussite, en deux ans comme en deux ou trois ans, ont augmenté de 6 points.

Plus de sept étudiants sur dix entrés en master à l'université en 2018 obtiennent leur diplôme en 2 ou 3 ans

Parmi les 140 500 étudiants inscrits pour la 1^{ère} fois en 1^{ère} année de master en 2018 (y compris en master enseignement), plus de six sur dix (61 %) ont obtenu leur diplôme universitaire en 2 ans. Après une année supplémentaire, ce sont 72 % des étudiants de la cohorte qui sont diplômés.

Depuis la rentrée 2017, la sélection des étudiants se fait à l'entrée du master, les quelques dérogations en droit et en psychologie sont désormais absorbées. Les effets de cette réforme peuvent donc être appréciés sur l'ensemble des indicateurs de parcours et de réussite. Les taux de réussite, en 2 ans comme en 2 ou 3 ans, qui avaient progressé de 4 points entre les cohortes 2016 et 2017, progressent encore d'environ 2 points entre les cohortes 2017 et 2018. Les conditions de passation particulières des examens de la session 2020, en lien avec la crise sanitaire, pourraient également expliquer une partie de la hausse des taux de réussite de la cohorte 2018.

La réussite en master varie selon l'âge des étudiants et donc l'écart par rapport à l'âge théorique d'entrée en M1 (22 ans). Si 81 % des étudiants âgés de 22 ans ou moins à l'entrée en M1 obtiennent leur diplôme après deux ou trois ans, seuls 74 % des étudiants âgés de 23 ans (une année de plus par rapport à l'âge théorique) et 55 % des étudiants de 24 ans et plus (au moins deux années de plus) sont dans le même cas. Les taux de réussite des femmes, qui représentent 62 % de la cohorte 2018, sont supérieurs de 2 points à ceux des hommes. La réussite en master varie également selon le baccalauréat d'origine. Près des trois quarts des inscrits en M1 sont des bacheliers généraux. Parmi eux, 63 % obtiennent leur diplôme en deux ans et 75 % en deux ou trois ans. Leur taux de réussite après 2 ou 3 ans est plus élevé que celui des étudiants titulaires d'un baccalauréat technologique (69 %) ou professionnel (64 %).

Sept étudiants de M1 à l'université sur dix sont passés en M2 après une année et un peu moins d'un sur dix après un

redoublement ou une réorientation. En lien avec la réforme d'accès au master mise en place en 2017, ce taux de passage en 2^{ème} année en un ou deux ans a augmenté de 6 points entre les cohortes 2016 et 2018. Comme pour le taux de réussite, le taux de passage en seconde année décroît avec l'âge à l'entrée en M1. Il est plus élevé pour les titulaires d'un baccalauréat général (72 % en un an, 81 % en un ou deux ans).

Réussite en master universitaire en 2 ou 3 ans des étudiants inscrits pour la 1^{ère} fois en M1 à la rentrée 2018

| Caractéristiques | Part des inscrits | Passage en 1 an (%) | Réussite en 2 ans (%) | Passage | Réussite |
|-----------------------------------|-------------------|---------------------|-----------------------|-------------------|-------------------|
| | | | | en 1 ou 2 ans (%) | en 2 ou 3 ans (%) |
| Homme | 38,4 | 68,9 | 59,2 | 78,2 | 70,9 |
| Femme | 61,6 | 70,2 | 61,8 | 78,9 | 73,1 |
| Âge à l'entrée en M1 | | | | | |
| 22 ans ou moins | 56,0 | 76,9 | 68,9 | 85,9 | 81,1 |
| 23 ans | 13,7 | 71,3 | 62,8 | 79,8 | 73,5 |
| 24 ans et plus | 30,3 | 55,7 | 44,9 | 64,7 | 55,4 |
| Type de baccalauréat | | | | | |
| Général | 74,1 | 71,8 | 63,1 | 80,5 | 74,6 |
| Technologique | 7,7 | 67,8 | 60,4 | 75,4 | 69,1 |
| Professionnel | 1,5 | 64,5 | 55,1 | 72,6 | 63,9 |
| Non Bachelier | 16,7 | 62,0 | 51,3 | 72,6 | 64,1 |
| Formation année précédente | | | | | |
| Licence générale | 67,5 | 73,6 | 64,7 | 83,5 | 77,5 |
| Licence professionnelle | 3,4 | 84,0 | 80,4 | 88,1 | 85,6 |
| Autre formation Bac+3 | 0,9 | 67,7 | 63,4 | 77,7 | 77,1 |
| Autre niveau | 3,4 | 47,1 | 37,6 | 54,5 | 46,7 |
| Non inscrit | 24,8 | 60,5 | 50,7 | 67,4 | 59,7 |
| Ensemble | 100 | 69,7 | 60,8 | 78,6 | 72,3 |

Source : MESR-SIES, système d'information SISE

Une réussite plus élevée en sciences-santé et en sciences économiques-gestion-AES

Les taux de réussite au master fluctuent selon la discipline d'inscription en M1. Les disciplines en sciences économiques-gestion-administration économique et sociale (AES) et en sciences-santé enregistrent les taux les plus élevés : plus de sept primo-inscrits en M1 en 2018 sur dix y obtiennent leur diplôme en deux ans, et plus de huit sur dix en deux ou trois ans. À l'autre extrémité, les taux de

Parcours et réussite en master universitaire des cohortes 2016 et 2018 selon la discipline

| Discipline de M1 ou de LG | Passage en master des diplômés de LG | | Passage en M2 en 1 an (%) | | Réussite en 2 ans (%) | | Passage en M2 en 1 ou 2 ans (%) | | Réussite en 2 ou 3 ans (%) | |
|------------------------------------|--------------------------------------|---------------|---------------------------|---------------|-----------------------|---------------|---------------------------------|---------------|----------------------------|---------------|
| | diplômés 2016 | diplômés 2018 | cohortes 2016 | cohortes 2018 | cohortes 2016 | cohortes 2018 | cohortes 2016 | cohortes 2018 | cohortes 2016 | cohortes 2018 |
| | Droit, sciences politiques | 85,3 | 85,0 | 58,0 | 59,2 | 54,8 | 56,4 | 69,3 | 71,0 | 66,6 |
| Sc. éco, gestion, A.E.S. | 68,1 | 61,1 | 70,9 | 78,4 | 64,7 | 71,4 | 78,4 | 84,8 | 75,0 | 81,8 |
| Arts, lettres, langues, SHS | 66,9 | 58,3 | 56,0 | 69,3 | 45,2 | 55,1 | 67,4 | 77,7 | 58,6 | 67,6 |
| <i>dont Psychologie</i> | 78,4 | 55,6 | 35,8 | 73,7 | 32,5 | 64,3 | 57,8 | 85,3 | 53,6 | 79,3 |
| Sciences-santé | 76,9 | 73,5 | 71,4 | 77,6 | 66,1 | 70,9 | 81,1 | 86,0 | 77,0 | 80,9 |
| S.T.A.P.S. | 67,5 | 55,4 | 53,5 | 72,0 | 46,5 | 65,2 | 62,4 | 78,0 | 55,9 | 72,6 |
| Master enseignement | | | 60,5 | 63,3 | 48,1 | 52,2 | 69,3 | 73,4 | 59,8 | 64,8 |
| Ensemble | 72,2 | 66,0 | 62,5 | 69,7 | 54,5 | 60,8 | 72,4 | 78,6 | 66,3 | 72,3 |

Source : MESR-SIES, système d'information SISE

réussite sont les plus faibles en master enseignement (65 % en deux ou trois ans), en arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales (SHS) (68 %) puis en droit et sciences politiques (69 %).

Ces disparités tiennent, en partie, aux voies alternatives qui s'offrent aux étudiants après un M1 dans certaines disciplines. Le taux de réussite dépend de la part d'étudiants qui s'inscrivent dans des formations accessibles à l'issue d'un M1, telles que les écoles d'ingénieurs, de commerce ou les écoles normales supérieures (ENS).

Une hausse de la réussite qui équilibre la baisse du taux de poursuite en master

Les effets de la réforme d'accès au master intervenue à la rentrée 2017 se ressentent sur l'évolution des indicateurs de poursuite, de passage et de réussite. D'une part, la plus grande sélectivité à l'entrée s'est traduite par une baisse du taux de poursuite en master des diplômés de licence générale (66 % pour la cohorte 2018, elle était de 72 % pour la cohorte 2016). D'autre part, le taux de passage en M2 en 1 an des primo-inscrits en master en 2018 progresse de 6 points par rapport à celui des primo-inscrits 2016. Quant

aux taux de réussite, ils progressent également de 6 points, en deux ans comme en deux ou trois ans.

C'est en psychologie que les taux de poursuite en master des diplômés en licence, les taux de passage et de réussite en master ont le plus évolué : entre les cohortes 2016 et 2018, le dans cette discipline, taux de poursuite des diplômés de licence baisse de 23 points et les taux de passage en M2 et de réussite augmentent fortement (+ 38 points pour le passage en un an et + 32 points pour la réussite en deux ans). Si les taux de passage et de réussite s'améliorent dans les autres spécialités, la progression est beaucoup moins importante. Les taux de réussite en 2 ans des masters ont augmenté de 19 points en STAPS, 10 points en arts, lettres, langues et SHS, 7 points en sciences économiques, gestion et AES, 5 points en sciences-santé, 4 points en master enseignement et 2 points en droit et sciences politiques. Les mêmes tendances s'observent sur les taux de réussite en deux ou trois ans.

Boris MÉNARD
Justine KLIPFEL
MESR-SIES

Définitions, source, champ et éléments méthodologiques

Les indicateurs présentés dans cette note sont réalisés à partir des données issues du Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant (SISE), qui recense les inscrits (SISE-Inscriptions) et les diplômés (SISE-Résultats). Le champ couvre les universités publiques françaises et le grand établissement « Université de Lorraine ». Ils sont calculés sur la base des inscriptions administratives. Les indicateurs de réussite et de parcours en master sont déclinés, comme pour la licence, par discipline en université.

Les indicateurs de taux de passage de M1 en M2 et de réussite à l'issue de la M2 ne rendent compte que des trajectoires au sein de l'université. Certains étudiants, inscrits en M1 à l'université, sont inscrits en M2 dans des grands établissements non universitaires habilités à délivrer des masters, mais leur nombre est marginal. Par ailleurs, certains étudiants sont admis après leur M1 dans d'autres formations non universitaires de l'enseignement supérieur sur dossier ou à l'issue de concours. Ces poursuites additionnelles dans l'enseignement supérieur, et les réussites correspondantes, ne peuvent être prises en compte dans un indicateur de réussite en master.

Les indicateurs par établissement intègrent systématiquement un indicateur de valeur ajoutée. En effet, chaque discipline et chaque université possède sa propre population étudiante. Or la probabilité de réussite (ou de passage) en master apparaît fortement corrélée à des caractéristiques de l'étudiant (âge, formation suivie l'année précédente, voie du diplôme en M1). Aussi, à côté des indicateurs bruts, des taux simulés sont calculés par discipline dans chaque établissement, correspondant à la réussite qu'on pourrait observer pour l'université si celle des différentes catégories d'étudiants était identique à la réussite nationale pour ces mêmes catégories. L'écart entre le taux observé et le taux simulé est appelé la « valeur ajoutée ». L'indicateur de valeur ajoutée permet de neutraliser l'effet de certaines des caractéristiques propres des étudiants. Les indicateurs par établissement sont téléchargeables à l'adresse :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid30617/notes-flash.html>